

DEL 2022/076

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mil vingt deux
Le Mercredi 22 Juin à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER.

Étaient présents 25 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF**, Hélène **LE BOURHIS**, Robert **RAOUL**, Martine **BOUCHER**, Marie-Pierre **GIRE**, Guy **FAUCHER**, Danielle **LE GALL**, Frédéric **LE BEUX**, Fabienne **CAILLAREC**, Ludovic **RUHIER**, Anne **LE GALL**, Frédéric **MICHEL**, Marine **SENECHAL**, Anne-Laure **LE GRAND**, Didier **MORGANT**, Delphine **BOUGUENNEC**, Michel **GARO**, Isabelle **QUELVEN**, Roland **SAINT-JORE**, Pascale **DUFLEIT**, Cédric **GOUIFFES**, Marie-Antoinette **PEDRONO**, Christian **CARDUNER**, Jean Michel **LEMIEUX**, Marie-Josée **CANEVET**.

ABSENT(S) EXCUSE (S) : Jean-François **LE MAT**, Jean-Pierre **GUILLOU**, Jacqueline **SABATIER**, Pierrette **LE FLOCH**, qui ont donné respectivement procuration à Marie-Pierre **GIRE**, Hélène **LE BOURHIS**, Marie-Antoinette **PEDRONO**, Christian **CARDUNER**.

Monsieur Cédric **GOUIFFES** a été élu Secrétaire.

DEL 22.06.2022 / 2022/076 : CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU FESTIVAL DES RIAS 2022 LIANT QUIMPERLE COMMUNAUTE, LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC LE FOURNEAU ET LA COMMUNE DE SCAER :

RAPPORTEUR MME BOUCHER

Quimperlé Communauté a développé des actions en faveur de la culture en inscrivant dans ses statuts la mission suivante : « Soutien à la création, à la diffusion et à la promotion d'actions culturelles, pour des projets d'envergure communautaire ».

Soucieuse de proposer un évènement culturel fort et identitaire sur son territoire, Quimperlé Communauté promeut un festival de théâtre de rue fédérateur visant à renforcer l'attractivité de son territoire.

Par voie de convention pluriannuelle validée par délibération du conseil communautaire en date du 28 mars 2019, Quimperlé Communauté et le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public le Fourneau se sont associés pour co-organiser un festival de théâtre de rue intercommunal, le festival des Rias, pour une durée de 3 ans. Par délibération du conseil communautaire en date du 19 Mai 2022, la convention a été prolongée d'une année afin de consacrer l'année 2022 à l'écriture d'une nouvelle convention cadre qui sera finalisée pour le printemps 2023.

La Commune de SCAER accueille en 2022 le festival des Rias en recevant dans son espace public une programmation artistique.

La convention proposée a pour objet de définir les modalités d'organisation du festival sur la commune et les engagements respectifs des partenaires.

VU l'exposé de Mme BOUCHER,

VU l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 15 Juin 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE,

D'APPROUVER la convention telle que présentée en *ANNEXE N°4*,

D'AUTORISER Monsieur Le Maire à la signer, ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
MAIRE DE SCAER

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JY Le Goff', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SCAER' and 'LE 28 MARS 2019' around a central emblem.